

Frères et Sœurs,

Il est bon me semble-t-il que votre Evêque s'adresse à vous suite aux évènements récents qui se sont produits à Thiberville à l'occasion de la fête de l'Épiphanie.

Les faits de dimanche dernier sont graves. L'Evêque dans sa responsabilité a été insulté ; la Parole de Dieu n'a pas été respectée ; il n'a pas été possible de célébrer l'Eucharistie.

De tels évènements ont manifestement dépassé tout le monde. Pour autant, plus que jamais, je désire poursuivre ma mission de communion auprès de tous.

Je savais que je pouvais compter sur vous mais j'avoue avoir été surpris par l'ampleur, la diversité et la qualité de votre soutien. Il est bon au-delà des difficultés liées à notre propre humanité (à commencer par la mienne) de constater qu'ensemble nous formons une belle et dynamique Eglise. J'en rends grâce à Dieu.

Nous poursuivons dans notre diocèse la mise en forme du projet diocésain « Paroisse 2000 ». Nous avons pris en considération l'analyse sérieuse réalisée par le Service diocésain des paroisses. Avec l'accord du Conseil épiscopal et celui du Conseil presbytéral, comme cela est prévu par le Code de Droit Canonique, j'ai pris la décision de modifier l'ancien Groupement Inter-paroissial de Thiberville (moins de 5 000 habitants) pour qu'il devienne une communauté locale de la paroisse Notre Dame de Charentonne.

Je demande au Père Jean VIVIEN actuellement curé de cette paroisse avec l'équipe d'animation pastorale et l'aide des Pères BENARD et GAUDIN de recevoir cette nouvelle communauté locale.

Cette décision modifie les habitudes qu'avaient, depuis de nombreuses années, les paroissiens de Thiberville. Ils bénéficiaient d'un prêtre pour une population de moins de 5 000 habitants. Certains paroissiens ont donc du mal à entrer dans cette nouvelle manière de vivre en Eglise où il est demandé à des baptisés plus nombreux, davantage de collaboration avec leur curé et les autres prêtres au sein d'une paroisse qui est plus grande. Je n'ai nullement l'intention d'accabler nos Frères et Sœurs de Thiberville. D'ailleurs plusieurs d'entre eux sont acquis à cette perspective. Je vous demande de prier avec moi pour que les autres les rejoignent.

Monsieur l'Abbé Francis MICHEL est bien entendu très lié à cet ancien Groupement. Depuis 23 ans ! Qui le lui reprocherait ! Cependant il serait irresponsable de ma part de laisser les choses en l'état en raison d'une seule

personne, aussi respectable soit-elle ! A plusieurs reprises, j'ai demandé à l'abbé MICHEL d'accepter de quitter le Groupement Inter-paroissial de Thiberville. En 2008, il a signé lui-même l'accord de son départ en présence du Chancelier de l'Evêché et de moi-même. Malheureusement cela ne se réalise jamais. Il m'a contraint à le révoquer, c'est-à-dire à lui ôter les pouvoirs liés à la charge du curé.

Je ne reviens pas sur ma décision mais pour manifester mon profond désir de le garder dans notre communion, je l'autorise à continuer de célébrer la messe et à faire les inhumations.

Notre Eglise est pleine de sagesse. Dans ces situations délicates, le prêtre qui n'accepte pas la décision de son Evêque peut en appeler à Rome en y faisant un recours.

Depuis les premiers instants, j'ai tenu compte de cette sagesse de l'Eglise en respectant ce qu'elle préconise.

J'attends donc que Rome nous transmette sa décision. J'espère et je prie pour que l'Abbé Francis MICHEL comprenne qu'il a toujours sa place au milieu de nous.

Frères et Sœurs, plus que jamais demandons à Dieu de fortifier notre unité.

Ensemble dans la confiance, poursuivons notre route. L'Emmanuel marche avec les baptisés que nous sommes. L'Esprit Saint nous accompagne dans la mission !

Evreux, le 8 janvier 2010

+ Christian NOURRICHARD
Evêque d'Evreux